

# COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

## REGLEMENT CONCOURS SPECIAL JEUNES

Inscription à la compétition : **3 euros**

Temps : **2 minutes par volée**

Rythme de tir : **2 séries de 10 volées en AB/CD**

### Pour les catégories de poussin à junior

NIVEAUX	Poussin 2	Poussin 1	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1	Niveau As
BLASONS	80 cm	80 cm	122 cm	80 cm	60 cm	B-M : 60cm C-J : 40 cm
DISTANCE	10 m	15 m	18 m	18 m	18 m	18 m

### NIVEAUX D'ENTREE

Pour son premier concours :

- les jeunes en catégorie Poussin rentrent en niveau **Poussin 2**
  - les jeunes des catégories Benjamin, Minime, Cadet et Junior sont classés selon leur niveau de flèche de progression.
    - Niveau 3 Plume Jaune (sauf Cadet et Junior)
    - Niveau 2 Flèche Blanche ou Flèche Noire
    - Niveau 1 Flèche Bleue ou Flèche Rouge
  - Les Cadets et les Juniors rentrent directement en niveau 2.
- Cette disposition ne s'applique qu'une seule fois au jeune archer.

Un jeune archer qui se présente à un concours sans justificatif de niveau évolue obligatoirement dans le niveau 1

### PASSAGE DE NIVEAUX

	Scores à réaliser 2 fois sur 10 volées	Scores à réaliser 1 fois sur 10 volées
De Poussin 2 à Poussin 1	220	240
De Poussin 1 à Niveau 3	220	240
De Niveau 3 à Niveau 2	220	240
De Niveau 2 à Niveau 1	220	240
De Niveau 1 à Niveau As	220	240

Il faut réaliser le score de passage sur un ou deux tirs différents pour passer d'un niveau à l'autre. Seule la première série de 10 volées est prise en compte.

Classement des concours salle : par niveau

Le jeune atteignant le niveau As en cours de saison pourra la terminer dans ce niveau, mais ne pourra plus se présenter en concours spécial jeunes les saisons suivantes.

La tenue sportive (blanche de préférence) ou de club est souhaitée.

La présentation du Passeport Jeune (ou à défaut fédéral) est obligatoire. Il doit être tenu à jour par le club.

La finale départementale se déroule en 1 x 10 volées + round de 4 volées.

### Adaptation pour le concours 3D :

12 cibles

Pas de passage de niveaux

Classement : Poussins (2 et 1), Niveau 3 et 2, Niveau 1 et As. Ce regroupement de niveaux pourra être modifié selon le nombre de participants.

*Règlement validé le 23 octobre 2017*